Annulation des E3C : l'intersyndicale de l'enseignement privé aux cotés de celle de l'enseignement public

ANNULATION des E3C

Communiqué de presse commun

Le 16 janvier 2020

Monsieur le ministre

La rentrée de janvier doit voir se mettre en place la première session d'épreuves communes dites E3C.

Les inquiétudes sont partagées par une grande partie de la communauté éducative de tous les établissements de l'éducation nationale. A mesure que les semaines passent, les problèmes sont de plus en plus évidents : problèmes d'organisation, lourdeur de la procédure, inégalités de conditions de passage et de traitement entre établissements et donc entre élèves.

Les problèmes matériels ne cessent de s'accumuler, de l'ouverture tardive de la banque nationale de sujets aux difficultés posées par la correction dématérialisée (connexion, débit etc.). Les sujets proposés par la BNS ne correspondent pas dans de nombreux cas aux savoirs travaillés avec les élèves, les grilles d'évaluation apparaissent comme complexes et dénuées de sens par rapport aux exigences requises, l'absence de temps spécifique de concertation et de correction obère la possibilité du travail collectif...

A moins de quinze jours de la tenue des épreuves, rien n'est prêt, ce qui contribue au stress grandissant des élèves. Les enseignants expriment leur malaise, ne pouvant faire correctement leur travail, alors même qu'ils doivent faire face à une charge de travail très lourde du fait de la mise en place de la réforme.

Les équipes de vie scolaire et les personnels administratifs seront également sous pression pour préparer dans un temps record les différentes phases de la mise en place des E3C (édition des sujets, planning de passage, préparation des salles, scan des copies etc.).

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons solennellement, Monsieur le Ministre, de renoncer à cette session des E3C.

Les Collègues de Sainte-Louise (XXème) se mobilisent contre les E3C

Chers parents,

Nous, enseignantes et enseignants à Sainte Louise, tenons à vous faire part de notre inquiétude quant aux épreuves de contrôle continu (E3C) prévues au lycée les 22 et 29 janvier en Histoire Géographie et langues vivantes.

Les « sujets 0 » proposés tardivement en Octobre 2019 nous semblent excessivement difficiles pour des élèves de première. En outre, la banque de sujets n'a été ouverte aux professeurs qu'à partir du 10 décembre 2019, soit trois semaines et demie avant les premières épreuves. De surcroît, ces sujets élaborés dans l'urgence comportent des erreurs : par exemple, Blanche de Castille est devenue « Blanche de » en Histoire Géographie, une compréhension orale en espagnol a été trouvée dans un manuel, une autre compréhension orale en anglais a été trouvée sur internet…

Par ailleurs, un document « Organisation des épreuves communes de contrôle continu » produit par l'Education nationale en octobre 2019 indique qu'il ne faudrait pas préparer nos élèves à cette épreuve, et notamment à son format très spécifique. Voici ce qu'il y est précisé :
L'évaluation continue des élèves ne doit pas donner lieu à des périodes successives de « bachotage »: elle accompagne le lycéen dans son parcours et permet de vérifier naturellement sa progression. Inscrites dans le cours normal de sa scolarité, les épreuves communes lui permettent de cumuler régulièrement ses acquis pour l'obtention du baccalauréat.
Il nous semble irresponsable et injuste de présenter vos enfants à un examen sans préparation particulière aux épreuves qui les attendent, quand on sait les problèmes que posent ne serait-ce que la compréhension d'un énoncé ou la gestion du temps lors d'une épreuve. Rédiger un compte-rendu, une expression écrite ou un commentaire n'est pas une tâche aisée. Nous le constatons quand nous voyons les difficultés rencontrées par nos terminales ; cela demande donc bel et bien de l'entraînement.

Le ministère de l'Éducation Nationale nous demande de mettre en place une réforme dans l'urgence tant dans la préparation de nos cours que dans l'évaluation de nos élèves. Nous sommes donc de plus en plus dans l'incapacité de faire correctement notre travail et d'amener sereinement nos élèves et vos enfants vers la réussite. Les réunions d'information sur ces épreuves, leur déroulement et leur évaluation ont eu lieu ce matin vendredi 17/01/2020 en anglais et il n'y en a même pas eu en Histoire Géographie. Seule une plateforme téléphonique ouverte cet après-midi de 14h à 16h permettait aux professeurs de poser des questions à 4 inspecteurs pour l'ensemble de l'académie. La date tardive de ces réunions n'a pas permis aux professeurs de connaître le cadrage nécessaire et les modalités précises de ces épreuves.

Nous souhaitons également vous alerter sur la profonde inégalité de ces épreuves dans la mesure où chaque classe avançant à un rythme différent, l'ampleur des révisions peut largement différer d'une classe à l'autre. Cette inégalité est renforcée par l'absence de corrigés officiels qui amène chaque professeur à évaluer comme il l'entend, c'est-à-dire à attribuer un barème différent selon l'établissement dans lequel il exerce.

Enfin, lorsque des élèves passent des épreuves de baccalauréat, leur journée de cours est a priori banalisée afin qu'ils soient complètement concentrés sur l'exercice en question. Or, pour cette session et les prochaines qui auront lieu en avril et qui comprendront en sus les épreuves d'enseignement scientifique et celle de la spécialité qu'ils abandonneront en terminale, vos enfants sont enjoints à se rendre en cours le matin-même.

Nous choisissons donc de vous écrire pour vous communiquer notre profonde inquiétude, conséquence de la précipitation avec laquelle la réforme du baccalauréat est menée, et de l'impréparation chronique qui en résulte.
Nous sommes bien entendu, si vous le désirez, disponibles pour échanger avec vous à ce sujet.

Cordialement,

39 professeurs inquiets, pour vos enfants et leurs élèves.
Vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : profsinquietstelouise@gmail.com

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Manifeste par des enseignants en colère
Francs-Bourgeois Lasalle, établissement privé sous contrat (Paris IV)

Groupe d'enseignants dans l'établissement privé des Francs-Bourgeois Lasalle (Paris IVème), nous souhaitons affirmer et clarifier le sens de notre engagement.

Depuis le 5 décembre 2019, nous sommes collectivement mobilisés, à des degrés divers, pour nous joindre au mouvement social de protestation actuellement en cours. Au plus fort de cette mobilisation, une vingtaine d'enseignants des Francs-Bourgeois étaient en grève, soit environ 15% des effectifs – ce qui représente un taux de mobilisation inédit dans l'histoire récente de l'établissement.
Ce mouvement est toujours actif et vise à se montrer à la fois critique et constructif selon certains principes :

- **Nous affirmons que notre action n'est pas politisée** : elle regroupe des enseignants aux convictions et aux idées diverses qui s'unissent par fraternité et bon sens. Elle ne se réclame d'aucun parti ni d'aucune tendance politique.

- **Nous rappelons que nous sommes des agents de l'état**, c'est-à-dire que les enseignants des établissements privés sous contrats sont entièrement salariés par le ministère de l'éducation nationale auprès duquel ils prennent leurs instructions ; à ce titre, ils ne perçoivent aucun traitement financier provenant des parents de leurs élèves. Ilspeuvent aussi user du droit de grève comme tout citoyen français.

- **Nous rappelons que l'origine de notre protestation est avant tout les mauvaises conditions d'exercice de notre métier**, dont nous souffrons et dont les élèves subissent les conséquences. Ces conditions déjà mauvaises (et dont l'indice évident est la baisse constante des candidats aux concours de l'enseignement) continuent à se dégrader. Bien que les opinions sur la réforme des retraites soient variées parmi nous, nous partageons tous une inquiétude réelle concernant notre statut.
- Ajoutons que beaucoup d'enseignants, contraints par nos bas salaires à résider hors de Paris, souffrent eux aussi des grèves de transports et sont eux aussi impactés par les réformes dans leur vie privée lorsqu'ils sont parents.

- **Nous réaffirmons notre profonde colère face à la mise en œuvre de réformes cavalières**, brusquées, irréfléchies, non-concertées, dont l'impréparation provoque de considérables dégâts auprès des élèves et des personnels, et qui témoignent d'une méconnaissance de la réalité de l'école d'aujourd'hui. Nous annonçons ne plus avoir confiance envers notre ministère, qui multiplie les annonces médiatiques optimistes au mépris de la réalité préoccupante du terrain, qui verse nos salaires jusqu'à parfois plusieurs mois en retard, qui ne paye les heures supplémentaires qu'à partir de janvier, qui systématise le recours aux suppléants salariés à peine plus que le SMIC pour combler les postes vacants à l'année – tout cela sans prendre acte de la désaffection du métier ni de ses motifs réels.

- **Nous clamons enfin notre incompréhension face aux innombrables problèmes posés par les épreuves dites « E3C » du contrôle continu du baccalauréat, et demandons que soient entendus les arguments suivants :**

  - Ces épreuves ne peuvent satisfaire ni les établissements réputés « difficiles », pénalisés du fait même de leur localisation, ni les établissements considérés comme plus prestigieux dont la notation supposément plus rigoureuse risque de pénaliser le dossier des élèves.
  - Ces épreuves censées diminuer le stress dans les classes provoque en pratique une angoisse puissante et continuelle chez les élèves, soumis pendant deux années pleines à des épreuves du Bac et à un contrôle continu devenu décisif, de la 1ère à la Terminale.
  - L'organisation de ces épreuves ne fournit aucune garantie contre les inévitables fuites de sujets, y compris d'une année sur l'autre.
  - L'amateurisme avec lequel est conduite cette année d'expérimentation épuise les élèves, les personnels, les directions, et probablement les parents.
  - La correction de ces épreuves pose problème ; contrairement à un examen national les consignes de barème et de critères d'évaluation sont inexistants ou trop complexes pour être utilisables, ce qui ne protège pas les élèves d'importantes variations de notation d'un correcteur à l'autre. Par ailleurs, la prime liée à la correction de ces examens (qui représente un effort important) a été divisée par quasiment 5 ce qui laisse présager des objectifs d'économie bien compris du ministère mais pénalise une fois de plus les enseignants.

Ainsi, nous appelons à la poursuite de la mobilisation et demandons le soutien de la communauté éducative, des parents, et des élèves.

Collectif d'enseignants en colère de l'établissement privé des Francs-Bourgeois Lasalle, Paris IVème

Les professeur·es des Francs-Bourgeois (IVème) en colère contre la réforme et les E3C